

Le 08/12/2025

Folio N° 2025/67

Envoyé en préfecture le 06/01/2026

Reçu en préfecture le 06/01/2026

Publié le 10/02/2026

ID : 031-213101280-20251208-2025_67-DE



Département de la HAUTE-GARONNE
Commune de CAUJAC

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DES DÉCISIONS DU MAIRE
SEANCE DU 8 décembre 2025

Date de convocation : 3 décembre 2025

En présence : 13

Nombre de Conseillers : 14

En absence : 1

Effectif légal : 15

En votant : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre, à vingt-heure trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Emilie FREYCHE – Maire de la Commune.

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Patrick BRIOL, Marie-Hélène GAULTIER, Bruno RENVOISÉ, Stéphane LABIT, Laurence DASI, Marc MIRANI, Pascale RIBES, Nathalie ROUQUET, Dominique LEVRAT, Guibert MONGIS, Céline VANNIER, Laurent PAIRASTRE

Était absent (excusé) : Benjamin HERVÉ

Madame Nathalie ROUQUET a été nommée secrétaire de séance.

Objet : AVIS PUBLIC ÉOLIENNES – ENGIEGREEN- AGANAGUES

Madame le Maire présente les documents relatifs à l'enquête publique et à la participation du public par voie électronique, qui a démarré, au sujet de l'installation d'un parc éolien à Cintegabelle. La procédure sera ouverte entre le 15 décembre 2025 et le 14 janvier 2026 inclus.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ;

- **APPROUVE** l'enquête publique en cours sur la commune relative à l'implantation d'éoliennes à Cintegabelle.
- **AUTORISE** madame le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents.

A Caujac, le 8 décembre 2025

Le secrétaire de séance

Nathalie ROUQUET

Le Maire,

Émilie FREYCHE